

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°14 du 6 mai 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion et au suivi des dossiers médicaux et médico militaires des personnels du ministère de la défense.

Du 12 février 2009

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion et au suivi des dossiers médicaux et médico militaires des personnels du ministère de la défense.

Du 12 février 2009

NOR D E F D 0 9 0 4 3 9 5 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1

Référence de publication : JO n° 52 du 3 mars 2009, texte n° 13 ; signalé au BOC 14/2009.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.